

COURRIER - Alors que le bureau postal de St-Légier-La Chiésaz s'apprête à fermer ses portes le 28 août prochain, après 154 ans de présence sur le sol communal, l'archiviste des deux communes, Gianni Ghiringhelli, retrace les principales étapes de cette institution dans la région.

La Poste à St-Légier-La Chiésaz Une histoire vieille de 154 ans



On sait ainsi que le gouvernement bernois, qui régissait alors le canton de Vaud, avait, en 1675, confié à un dénommé Beat Fischer la responsabilité d'assurer un service postal régulier dans la région. Cette privatisation de la distribution du courrier dura jusqu'en 1798, soit jusqu'à la naissance de la République helvétique. Nouveaux maîtres du Pays de Vaud, les Français imposent alors un bureau central des postes et divisent le territoire en cinq arrondissements, dont le canton du Léman.

De 1803 à 1848, la poste devient une régie cantonale, les villages des hauts, comme Blonay et St-Légier, dépendant de la poste de Vevey. Mais ce système présente trop d'inconvénients. La Confédération crée une régie fédérale des postes. Inscrite dans la Constitution, celle-ci entre en vigueur le 1^{er} janvier 1849.

En 1875, se crée un service de diligence entre Vevey et St-Légier-Blonay qui permet le transport de passagers et l'acheminement du courrier postal. De ce fait, la municipalité privilégie l'amélioration de la route plutôt que l'installation du télégraphe. Ce n'est que le 1^{er} juin 1876 qu'un dépôt de poste est ouvert à St-Légier (chemin de Chamoyron 2), suivi en août de la même année d'un bureau du télégraphe dans le bâtiment de la boulangerie à La Chiésaz. C'est la fille du boulanger qui s'en occupe. Elle est payée 300 francs par année pour ce travail. Ce dépôt déménage à La Chiésaz avec un nouveau titulaire en 1886, puis, en 1890, à la route du Village 65 suite à un incendie.


Dès 1902, la poste de St-Légier peut compter sur un buraliste et deux facteurs. Le train remplace la diligence, dès 1901 pour Blonay, et en 1904 en direction de Châtel-Saint-Denis. 1920 voit la création des PTT (poste, télégramme, téléphone) qui regroupe ces trois entités sous une seule direction.


Cette même année, la Municipalité de St-Légier décide, en opposition avec les directives fédérales en la matière, de défendre le principe d'une distribution dominicale du courrier, qui devient effective dès le 12 septembre. Entre 1942 et 1947, les heures d'ouverture du bureau postal alimentent les discussions. Le matin,

l'office est fermé car le buraliste doit effectuer sa tournée. Mais, dès le 1^{er} septembre, le bureau est ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h.

En 1952, la poste déménage à nouveau pour s'installer dans le bâtiment de la route des Deux-Villages 39. En 1958, sont installés un distributeur de timbres et une boîte aux lettres sur la façade de la maison de commune. Ce n'est qu'en 1964 que le bureau de St-Légier bénéficie d'un véhicule postal. Cinq ans plus tard, un timbre-réclame est ajouté au courrier déposé à St-Légier avec le slogan « Tranquillité. Verdure! » Il restera en vigueur jusqu'en 1993.

En 1970, Claude Rivier reprend la fonction de buraliste. Il gère le déménagement dans les locaux actuels en 1986, avant de passer la main à Gérald Gygli, en 1991. A la fin du XX^e siècle, il y a encore six tournées de facteurs, dont deux à vélomoteur, pour distribuer le courrier sur le territoire communal. Mais, dès 1999, la plus grande partie des colis est gérée par le centre de la Veyre. Le 1^{er} juillet, tous les facteurs des deux communes sont déplacés dans la zone industrielle de St-Légier-La Chiésaz. La suite est connue : l'évolution du marché et les profondes restructurations du secteur aboutiront à la suppression de 600 offices postaux en Suisse, dont celui de St-Légier-La Chiésaz.

 Gianni Ghiringhelli, archiviste
(avec la précieuse collaboration
de Gérald Gygli)

 archives

